

Impact de l'efficacité des comités d'audit sur la qualité des bénéfices comptables divulgués

The impact of an audit committee on the reliability of financial statements

Mohamed Ali Zarai et Wided Bettabai

Volume 4, numéro 1, 2007

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1039115ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1039115ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre d'études en gouvernance de l'Université d'Ottawa

ISSN

1912-0362 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ali Zarai, M. & Bettabai, W. (2007). Impact de l'efficacité des comités d'audit sur la qualité des bénéfices comptables divulgués. *Revue Gouvernance / Governance Review*, 4(1). <https://doi.org/10.7202/1039115ar>

Résumé de l'article

Cet article vise à examiner l'importance du rôle de contrôle exercé par le comité d'audit sur la fiabilité des états financiers dans les sociétés américaines. Plus précisément, nous cherchons à déterminer l'influence de certaines caractéristiques du comité d'audit sur la qualité des bénéfices comptables. Pour atteindre cet objectif, nous avons étudié, de 2000 à 2004, un échantillon de 100 entreprises américaines qui exercent dans divers secteurs d'activités. Nous avons choisi la pertinence et le niveau de conservatisme comptable comme mesures de la qualité des bénéfices. Ainsi, nous avons remarqué une relation positive entre la qualité des bénéfices et l'efficacité des comités d'audit grâce à l'indépendance, à l'orientation, à l'expertise et à la diligence de ces membres.

Impact de l'efficacité des comités d'audit sur la qualité des bénéfices comptables divulgués

Vol.4, No. 1, mai 2007, Page 23

Mohamed Ali Zarai et Wided Bettabai

Introduction

Les recherches comptables sont importantes, car elles fournissent des résultats qui aident différents intervenants à prendre des décisions sur le plan économique (Boonlert-U-Thai, 2005). Plusieurs études s'intéressent à la qualité des états financiers et, plus précisément, à la qualité des bénéfices comptables. En effet, parmi toutes les informations comptables produites, le résultat occupe une position centrale et constitue une mesure synthétique du rendement de l'entreprise (Dechow, 1994; Dechow, Kathari et Watts, 1998). C'est ainsi que le résultat comptable a été largement considéré comme étant la première information fournie par les états financiers. Cet indicateur se situe au cœur des préoccupations majeures des différents partenaires de l'entreprise pour des raisons d'ordre contractuel et informationnel.

Afin d'assurer une bonne qualité de l'information financière en vue d'une efficience des ressources utilisées, les investisseurs ont recours à certains mécanismes de gouvernance pour harmoniser leurs intérêts à ceux des dirigeants. Les comités d'audit font partie de ces mécanismes. Ainsi, les comités d'audit sont présentés comme un mécanisme original privilégié permettant d'améliorer le gouvernement des entreprises [*Principles of Corporate Governance*, 1994 (USA) ; rapport Cadbury, 1992 (Grande-Bretagne); rapport Viénot I et II, 1995, 1999 (France)] d'une part, et d'assurer la transparence et l'intégrité des rapports financiers et maintenir, de ce fait, la confiance des épargnants, d'autre part [The Blue Ribbon Committee, 1999 (USA); la *Sarbanes-Oxley Act*, 2002 (USA); rapport Viénot I et II, 1995, 1999 (France)].

Les recherches qui s'intéressent au rôle joué par les comités d'audit dans l'amélioration de la qualité des informations financières publiées sont généralement indirectes et visent seulement des cas extrêmes de fraude et de gestion de résultats. En plus, la majorité des études ayant porté sur les comités d'audit ont un caractère descriptif (Mautz et Neumann, 1970, 1977; Braiotta, 1986) ou encore se concentrent sur les éléments pouvant affecter la formation volontaire des comités d'audit (Pincus *et al.*, 1989; Bradbury, 1990; Menou et Williams, 1994). D'autres études ont examiné l'effet de l'existence d'un comité d'audit sur la fiabilité des états financiers (Defond et Jiambalvo, 1991; McMullen, 1996; Beasley, 1996). À la lumière de ce qui précède, il faut répondre à la problématique suivante : « Est-ce que l'efficacité des comités d'audit permet d'améliorer la qualité des bénéfices comptables divulgués? ».

Notre objectif consiste alors à étudier dans quelle mesure la qualité des bénéfices comptables divulgués est tributaire de l'efficacité du comité d'audit. Pour atteindre notre objectif, nous allons aborder la qualité des bénéfices à l'aide de deux mesures différentes, soit *la pertinence et le niveau du conservatisme comptable*.

La suite de notre article se divise comme suit. La première section présente une synthèse de la documentation portant sur la qualité des bénéfices et l'efficacité du comité d'audit et on y expose les hypothèses de notre recherche. Dans la prochaine section, nous formulons nos

modèles à estimer. Ensuite, nous présentons les résultats empiriques. Enfin, la section finale conclut cette recherche.

Revue de la documentation et hypothèses établies

Qualité des bénéfices

Les bénéfices comptables occupent une position centrale parmi toutes les informations publiées par l'entreprise. En effet, les bénéfices sont utilisés comme mesure récapitulative du rendement d'une grande variété d'utilisateurs (Dechow, 1994). En plus, Schipper et Vincent (2003) précisent que la qualité des bénéfices est intéressante pour les investisseurs actuels et futurs. Cependant, Hermanns (2005, p. 4) affirme que la qualité des bénéfices en soi n'a aucune signification et elle est assortie de différentes interprétations; il invoque que « la qualité des bénéfices est un concept plutôt nébuleux ». D'ailleurs, la documentation comptable propose plusieurs définitions sur la qualité des bénéfices.

La multitude des définitions de la qualité des bénéfices se traduit par une gamme de mesures employées dans la documentation. Nous retiendrons, dans notre étude, deux mesures différentes de la qualité des bénéfices, s'appuyant sur des données boursières, à savoir *la pertinence des bénéfices et le niveau du conservatisme comptable*.

Mesure de la qualité des bénéfices selon l'approche de la pertinence

Depuis les travaux de Ball (1972), une vaste documentation a été établie examinant la relation entre les résultats comptables et le prix des actions. Selon l'idée du dernier auteur étudié, *le meilleur moyen permettant d'analyser la pertinence des chiffres comptables est l'examen de leurs capacités de prédire le comportement du marché*. Dans ce contexte, l'utilité d'une donnée comptable, en matière d'évaluation, peut s'apprécier eu égard à sa capacité de refléter la valeur boursière.

Barth, Beaver et Landsman (2001) considèrent qu'une donnée comptable est pertinente si elle a une association avec la valeur marchande de la société qui l'a publiée. Dans cette optique, les recherches antérieures ont établi la pertinence du rapport entre les bénéfices comptables et les rendements boursiers. Le coefficient de réponse du bénéfice dégagé de cette régression constitue la mesure de la pertinence des bénéfices. Scott (1995) estime que le comportement des investisseurs éclairés permet au prix du marché de refléter convenablement l'information disponible. Ces derniers veillent à obtenir et à traiter l'information en vue de prendre de bonnes décisions.

Lev (1989) élabore, en s'inspirant de l'étude de Ball (1972) et Brown (1968), une définition de la qualité du résultat. Cet auteur suppose que si les résultats permettent de fournir des renseignements aux investisseurs en matière de rendement et de flux de trésorerie des actions pour l'avenir, la qualité des résultats peut donc être déterminée par la mesure avec laquelle les résultats contribuent aux rendements ou aux prix prédits par les investisseurs. Dans cette optique, Lev (1989) conclut qu'une faible corrélation entre les résultats et le rendement ou le prix des actions est fortement liée à une faible qualité du résultat déclaré.

Pour estimer la pertinence des bénéfices, Francis et Schipper (1999), Collins, Maydew et Weiss (1997) et Bushman, Chen, Engel et Smith (2003) utilisent le modèle suivant :

$$\text{Rendement}_{j,t} = \delta_{0,j} + \delta_{1,j} \text{Bénéfice}_{j,t} + \delta_{2,j} \Delta \text{Bénéfices}_{j,t} + \xi_{j,t}$$

Avec :

*Rendement*_{j,t} : rendement de l'action pour la société j pour l'année financière t.

*Bénéfices*_{j,t} : bénéfice de la société j pour l'année financière t, divisé par la valeur du marché ou le prix de l'action au début de l'année financière t.

Francis, LaFond, Olsson et Schipper (2004) mesurent la pertinence des bénéfices en s'appuyant sur R^2 ajusté émanant de la régression par société du modèle déjà cité.

$$\text{Pertinence} = R^2_{j,t}$$

La qualité des résultats peut être déterminée par le degré avec lequel les résultats contribuent aux rendements ou aux prix prédits par les investisseurs. Donc, une large valeur de la variable pertinence indique une bonne pertinence des bénéfices, ce qui se traduit par des bénéfices de qualité.

Mesure de la qualité des bénéfices selon l'approche du conservatisme comptable

Les chercheurs ont présenté une variété de définitions du conservatisme comptable. Certains, comme Basu (1997), définissent le conservatisme comme une pratique qui affecte systématiquement le bénéfice de façon à prendre en compte les « mauvaises nouvelles » rapidement et retarde la comptabilisation des « bonnes nouvelles ». L'auteur précise qu'il n'y a pas d'augmentation des bénéfices en cas de bonnes nouvelles.

Le principe du conservatisme comptable influence d'une manière directe les états financiers de l'entreprise de sorte que le contenu informationnel des chiffres comptables et de la valeur du marché n'est pas le même. En raison de la présence d'un tel principe, on dénombre des chiffres comptables à dominante historique par l'effet de ce retard comptable d'intégration. En outre, le principe du conservatisme comptable n'est autrement dit qu'une asymétrie de reconnaissance des gains et des pertes. En fait, ce principe ne signifie pas qu'il faut intégrer les gains que lorsqu'ils se réalisent. La minoration de la valeur d'actifs d'une entreprise représente une des conséquences de cette asymétrie.

Dans plusieurs études, les chercheurs font souvent allusion aux travaux de Feltham et Ohlson (1995) qui caractérisent le conservatisme comptable en tant que pratique selon laquelle la situation nette comptable sera inférieure au cours en bourse à long terme. Givoly et Hayn (2000) définissent le conservatisme comptable comme étant un critère de sélection entre plusieurs principes comptables qui entraînent la minimisation des bénéfices publiés en raison d'un retard à tenir compte des revenus, d'une reconnaissance rapide des dépenses et de l'évaluation la plus faible des actifs et la plus élevée des passifs.

Les études de Penman et Zhang (2002) et Brief (2002) portent sur le niveau du conservatisme comptable afin de pouvoir apprécier la qualité de ses résultats publiés et ils ont constaté une relation positive entre le niveau de conservatisme comptable et la qualité des bénéfices. En effet, les bénéfices d'une société sont considérés de bonne qualité lorsque le niveau de conservatisme, attribuable au choix des méthodes et des principes comptables, est élevé et vice-versa. Ce principe permet d'éliminer toute surévaluation des actifs ou sous-évaluation des passifs et, par conséquent, d'éviter le gonflement des bénéfices.

Pour mesurer le conservatisme comptable, nous aurons recours à la même démarche que Basu (1997) : une régression inversée des bénéfices par rapport au rendement des entreprises dont voici la séquence :

$$\frac{\text{Bénéfices}_{j,t}}{P_{j,t-1}} = \alpha_{0,j} + \alpha_{1,j} D_{j,t} + \beta_{0,j} \text{Rendement}_{j,t} + \beta_{1,j} D_{j,t} * \text{Rendement}_{j,t} + \zeta_{j,t}$$

Avec :

Bénéfices_{j,t} : bénéfice de la société j pour l'année t, divisé par la valeur du marché ou le prix de l'action au début de l'année t-1 (P_{j, t-1}).

D_{jt} : variable muette (1 si le rendement de l'année t est *négatif*, 0 si le rendement de l'année t est *positif*).

Rendement_{j,t} : rendement de l'action pour la société j pour l'année t.

Les coefficients de réponse pour les bonnes et les mauvaises nouvelles sont représentés respectivement par b_{0,j} et (b_{0,j}+b_{1,j}). Le coefficient b_{1,j} est un coefficient de réponse qui permet de détecter l'effet des mauvaises nouvelles. Basu (1997), Pope et Walker (1999) ainsi que Givoly et Hayn (2000) mesurent le conservatisme comptable en s'appuyant sur le ratio (b_{0,j}+b_{1,j}) / b_{0,j}, ce qui donne la formule suivante :

$$\text{Conservatisme} = \frac{\beta_{0,j} + \beta_{1,j}}{\beta_{0,j}}$$

Une large valeur de la variable conservatisme indique qu'il existe un conservatisme comptable et, donc, des bénéfices de qualité.

Effacité des comités d'audit

Plusieurs recherches ont étudié la notion de l'efficacité du comité d'audit. La majorité de ces recherches semblent s'appuyer sur deux perspectives théoriques différentes : la théorie de l'agence et la théorie institutionnelle. Ces deux perspectives diffèrent en ce qui concerne la définition du rôle du comité d'audit et, par conséquent, en ce qui concerne la notion de l'efficacité des comités d'audit.

Notion de l'efficacité des comités d'audit à la lumière de la théorie de l'agence

Selon la théorie de l'agence, pour assurer l'efficacité d'un comité d'audit, les états financiers, préparés par les gestionnaires, doivent être complets et refléter d'une manière précise le rendement de l'entreprise (Abdolmohammadi et Levy, 1992; Wolnizer, 1995). En conséquence, un comité d'audit efficace permet d'obtenir des états financiers fiables, de réduire les manipulations comptables des gestionnaires, les erreurs et les fraudes.

Plusieurs travaux empiriques appuient la théorie de l'agence en ce qui concerne l'efficacité des comités d'audit. Dans plusieurs recherches, on remarque une relation positive entre la présence d'un comité d'audit et la qualité des états financiers (McMullen *et al.*, 1996; Beasley, 1996; Keasey et Wright, 1993; Beasley, Carcello, Hermanson et Lapidés, 2000; Felo, Krishnamurthy et Solieri, 2003). D'ailleurs, McMullen (1996) a étudié un échantillon de 100 sociétés de 1982 à 1988. Cette recherche visait à déterminer l'influence de l'existence d'un comité d'audit sur la qualité des états financiers. Cet auteur a constaté une relation positive entre l'existence d'un comité d'audit et la fiabilité des états financiers. En plus, Dechow, Sloan et Sweeney (1996) ainsi que Defond et Jiambalvo (1991) se sont intéressés à l'examen de la relation entre l'existence d'un comité de vérification et la fiabilité des états financiers d'une société.

En plus, trois autres études empiriques affirment qu'il y a une relation positive entre l'existence d'un comité de vérification et la qualité des états financiers. Dans ces études, on évalue la

qualité des états financiers à l'aide de différentes méthodes telles que les ajustements antérieurs pour corriger les erreurs existantes dans les rapports précédents (Defond et Jiambalvo, 1991), la gestion des résultats (Dechow, Sloan et Sweeney, 1996), la réduction des incidences des erreurs et irrégularités figurant dans les états financiers (McMullen, 1996).

Ces études permettent de conclure qu'il existe une relation positive entre la présence d'un comité d'audit et la fiabilité des états financiers. Il semble, toutefois, que la simple existence d'un comité ne suffise pas à assurer la fiabilité des états financiers. En effet, les résultats d'une étude menée par la commission Treadway (1987) et portant sur 119 sociétés, dont les états financiers fallacieux ont été détectés par la SEC, indiquent que 69 pour cent de ces sociétés sont déjà dotées d'un comité d'audit. La commission Treadway conclut que la seule présence d'un comité d'audit ne signifie pas nécessairement que ce comité est efficace dans l'exercice de son rôle de surveillance. Dans cette optique, Abott, Park et Parker (2000) apportent une modification à l'étude de Beasley (1996), qui consiste à remplacer la variable dichotomique, présence/absence d'un comité d'audit, par deux autres variables relatives à l'indépendance du comité et à son activité. Par cette simple modification, ces auteurs ont démontré l'efficacité du comité d'audit à réduire la fraude et ont expliqué l'échec de Beasley (1996) à parvenir à une telle relation en ne tenant pas compte des caractéristiques du comité d'audit.

La théorie de l'agence exige que le comité d'audit réponde à certaines caractéristiques techniques (indépendance, expertise financière) qui lui permettent d'accomplir convenablement sa mission.

Notion de l'efficacité des comités d'audit à la lumière des théories institutionnelles

Outre les travaux axés sur la théorie de l'agence, d'autres recherches concernant les comités d'audit se sont appuyées sur une perspective institutionnelle (Zuker, 1983, 1987; Scott, 1987, 1991, 1995) qui présente une autre vision du comité d'audit et de son efficacité (Kalbers et Forgaty, 1993; Keazey et Wright, 1993; Menon et Williams, 1994; Wolnizer, 1995; Dezoort, 1997; Kalbers et Forgaty, 1998; Spira, 1999 a,b; Cohen, Krishnamoorthy et Wright, 2001).

Le principe de la théorie institutionnelle se définit par le fait qu'une organisation se compose d'éléments culturels, sociaux et symboliques plus larges qui constituent son environnement institutionnel (DiMaggio et Powell, 1983). Les structures précises telles que le comité d'audit servent aux organisations pour signaler la conformité aux attentes « rationnelles », d'où l'acquisition de la légitimité nécessaire.

Selon cette perspective, on met sur pied des comités d'audit pour se conformer aux attentes sociales afin de fixer et maintenir les indicateurs externes de respectabilité. Selon la perspective institutionnelle, pour assurer l'efficacité du comité d'audit, celui-ci favorise la légitimité externe et la respectabilité de l'organisation. En utilisant la vision de la théorie institutionnelle concernant les comités d'audit, plusieurs recherches concluent que l'appui du comité d'audit repose largement sur l'opinion concernant son efficacité technique et reflète « un acte de foi » plutôt qu'une décision fondée sur de solides preuves (Kalbers et Fogarty, 1993; Menon et Williams, 1994).

La confiance est fondamentale, essentielle et représente une garantie dans le domaine institutionnel (Zuker, 1987; Hosmer, 1995). Un comité d'audit efficace est un comité capable de susciter la confiance de toutes les personnes comme les gestionnaires, les auditeurs internes et les auditeurs externes. Selon la théorie institutionnelle, les relations axées sur la confiance représentent un substitut à la performance technique (Scott, 1991). Un comité d'audit efficace, selon la perspective institutionnelle, doit jouir de la confiance de tous les professionnels et doit utiliser des rituels afin de mettre en vigueur son rôle symbolique.

Bien que plusieurs recherches appuient la définition de l'efficacité des comités d'audit provenant de la théorie institutionnelle (Zuker, 1987; Keasey et Wright, 1996; Dezoort, 1997; Kalbers et

Fogarty, 1998; Spira, 1999 a,b; Cohen, Krishnamoortthy), cette position ne suscite pas d'appui empirique solide. La documentation n'a pas précisé quelle théorie, parmi les deux théories précitées, a présenté la meilleure définition et prescription de l'efficacité du comité d'audit.

Efficacité du comité d'audit et qualité de l'information financière

Le comité d'audit joue un rôle crucial dans la protection des intérêts des actionnaires et des autres parties prenantes. Pour protéger les intérêts des parties prenantes, le comité d'audit est tenu de contrôler le processus d'établissement des états financiers. D'après le rapport Viénot (1995), « le comité d'audit a pour tâche essentielle de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et sociaux de l'entreprise et de vérifier que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations garantissent celles-ci ». Dans ce sens, Arthur Levier (1998,1999) ex-président de la SEC, recommande de renforcer le rôle du comité d'audit en tant que moyen d'améliorer la qualité et l'intégrité des états financiers.

Plusieurs rapports de différents organismes de réglementation considèrent que le comité d'audit constitue l'ultime gardien des intérêts des investisseurs et de la transparence des entreprises. Par ailleurs, les investisseurs, les analystes financiers et les organismes de réglementation considèrent que les comités d'audit peuvent contribuer, d'une manière importante, à l'amélioration de la qualité du processus d'établissement des états financiers (rapport de Price Waterhouse, 1980). Par ailleurs, la profession comptable considère le comité d'audit comme étant un facteur permettant de restreindre le comportement inadéquat des gestionnaires (AICPA, 1990).

Knapp (1987) affirme que le comité d'audit a pour objectif final la défense de l'intérêt des investisseurs et la réduction des problèmes d'agence des entreprises caractérisées par des asymétries informationnelles. En plus, Spira (2003) a montré que le comité d'audit représente un organe efficace chargé de protéger les intérêts des actionnaires et de garantir la fiabilité des informations divulguées.

Indépendance des membres des comités d'audit et qualité des bénéfices

L'indépendance des membres du comité d'audit est un élément très important que chaque entreprise doit garantir. En effet, dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, le comité d'audit est appelé à adopter des positions qui ne sont pas nécessairement en accord avec la direction. Il faut donc que ce comité soit indépendant de l'organe exécutif. Chtourou, Bédard et Courteau (2001, p. 5) soulignent que « l'indépendance des administrateurs constitue la qualité majeure du comité d'audit pour mener à bien son rôle de surveillance ».

Pour montrer l'influence de l'indépendance et l'efficacité du comité d'audit sur la qualité des bénéfices, Bryan, Liu et Tiras (2004) ont fait une étude empirique portant sur un échantillon d'entreprises américaines (205 entreprises), et ce, de 1996 à 2000. Dans cette étude, ils ont constaté que l'indépendance du comité d'audit a une influence positive sur la qualité des bénéfices. Ces auteurs constatent la qualité des bénéfices par le degré de corrélation entre cours boursiers et résultats comptables. Selon eux, une faible relation reflète des bénéfices de faible qualité.

De même, Anderson, Deli et Gillan (2003) ont mené, en 2001, une étude empirique portant sur un échantillon d'entreprises américaines (1 241 entreprises). Ils y ont étudié la relation entre le conseil d'administration, le comité d'audit et la qualité des bénéfices. Pour établir une approximation de la qualité de bénéfices, ces auteurs ont utilisé la relation entre le cumul des rendements anormaux et le résultat inattendu publié. Ces auteurs ont remarqué une relation positive entre la qualité des bénéfices et l'indépendance du comité d'audit.

En outre, dans une étude portant sur les principales caractéristiques des comités d'audit ayant une influence sur les états financiers, Wright (1996) montre que l'indépendance des membres du comité d'audit constitue le critère le plus important ayant un effet sur la fiabilité des états financiers. De même, Carcello et Neal (1997) relèvent une relation négative entre le pourcentage d'administrateurs externes indépendants au niveau du comité d'audit et la probabilité de recevoir un rapport avec restriction quant à la pérennité de l'entreprise.

De ce fait, nous nous attendons à ce que le pourcentage d'administrateurs externes indépendants au sein du comité d'audit permette à ce dernier de mieux exercer son rôle de surveillance du processus d'établissement des états financiers, d'où une plus grande fiabilité des états financiers. Voici donc l'hypothèse que nous avons retenue :

Hypothèse 1 - La qualité des bénéfices est liée positivement au pourcentage d'administrateurs externes indépendants.

Compétence des membres des comités d'audit et qualité des bénéfices

Wolnizer (1995) a résumé les responsabilités du comité d'audit à la lumière des renseignements provenant de diverses commissions et de comités de gouvernance d'entreprise aux États-Unis, en Angleterre, au Canada et en Australie. Il a également indiqué qu'un comité est appelé à œuvrer presque exclusivement dans des domaines techniques au chapitre du processus d'établissement des états financiers, de la vérification et du contrôle interne. En plus, selon Levitt (2000), les membres de comité d'audit, les gestionnaires et les auditeurs ont pour rôle de garantir la fiabilité des états financiers. Les comités d'audit ont comme responsabilité primordiale la surveillance du processus d'établissement des états financiers (Braiotta, 1999, p. 104). Pour bien jouer ce rôle, les membres du comité doivent posséder certaines compétences en comptabilité et dans des domaines connexes. Price Waterhouse (1993) ainsi que Arthur Andersen (1994) indiquent que l'expertise des membres du comité d'audit en comptabilité, en contrôle interne et en audit constitue un élément clé à l'efficacité de ce comité.

Certaines études empiriques (Verschoor, 1993; Lee et Stone, 1997) permettent de conclure que le comité d'audit s'occupe essentiellement du processus d'établissement des états financiers, de la vérification ainsi que du contrôle interne. En conséquence, les membres du comité d'audit doivent détenir un diplôme PCA ou d'autres diplômes dans des domaines connexes pour pouvoir mener à bien leur mission. De plus, Rittenberg et Nair (1993) ont identifié un écart entre les responsabilités des membres du comité d'audit et leur niveau de connaissances dans les domaines liés à leurs responsabilités. De même, Lee et Stone (1997) ont fait une étude empirique portant sur un échantillon composé de 100 entreprises multinationales et ont obtenu les mêmes résultats que ceux relevés par Rittenberg et Nair (1993).

De plus, McMullen et Randghandan (1996) ont remarqué que les sociétés dont les membres des comités d'audit ont un diplôme PCA ont des rapports financiers fiables. Anderson, Deli et Gillan (2003) ont montré que les entreprises dont les membres des comités d'audit possèdent une expertise financière ont des bénéfices pertinents. De même, Bryan *et al.* (2004) affirment qu'un comité d'audit avec une expertise financière permet d'augmenter la pertinence des bénéfices.

Dans une étude récente, Qin (2005) s'est appuyé sur un échantillon de 92 entreprises américaines réparties entre sept secteurs économiques de 1988 à 1999 pour étudier la relation entre l'expertise des comités d'audit et la qualité des bénéfices. Le dernier auteur évalue la qualité des bénéfices en utilisant la relation entre le cumul des rendements anormaux et le bénéfice inattendu publié. Il a conclu qu'un comité d'audit avec une expertise financière permet d'augmenter la pertinence des bénéfices.

Il ressort de toutes ces études que la compétence des membres du comité d'audit en comptabilité et dans les domaines connexes constitue un ingrédient nécessaire pour assurer un contrôle efficace. Voici donc l'hypothèse retenue :

Hypothèse 2 - *La qualité des bénéfices est positivement liée à la compétence des membres du comité d'audit en comptabilité et dans les domaines connexes.*

Taille du comité d'audit et qualité des bénéfices

Une documentation relativement limitée s'est intéressée à la relation pouvant exister entre le nombre de membres d'un comité d'audit et la qualité des renseignements contenus dans les états financiers (DeAngelo, 1981; Braiotta, 1999; Carcello et Neal, 2000). La divergence des résultats obtenus dans les études susmentionnées ne nous permet pas de prédire le lien de la relation entre la qualité des bénéfices et le nombre de membres du comité d'audit. Voici l'hypothèse que nous retenons :

Hypothèse 3 - *Le nombre de membres du comité d'audit a un effet (positif ou négatif) sur la qualité des bénéfices des entreprises.*

Fréquence des réunions des membres du comité d'audit et qualité des bénéfices

Le nombre de rencontres annuelles du comité d'audit constitue un indicateur potentiel de l'efficacité de ce dernier (Menon et Williams, 1994). En effet, un comité d'audit désireux de bien mener ses fonctions de contrôle doit maintenir un niveau d'activité soutenu (NCFRR, 1987). Bien que le nombre de rencontres ne permette pas d'établir le travail fourni durant ces rencontres ni l'efficacité du comité quant à la fiabilité des états financiers, on ne peut pas nier l'existence d'un certain intérêt attribuable au nombre de ces rencontres.

Les écrits antérieurs sont généralement unanimes quant au nombre moyen de rencontres permettant au comité d'audit de mener à bien sa mission. Cette moyenne est généralement de trois à quatre rencontres par année (Coopers et Lybrand, 1995; Rapport Cadbury, 1992; Price Waterhouse, 1993; et KPMG, 1999). Des rencontres assez fréquentes permettent au comité d'audit de mieux contrôler le processus d'établissement des états financiers. À cette fin, le BRC (1999) recommande aux comités d'audit de vérifier les rapports financiers trimestriels avec les auditeurs externes. Conséquemment, ils recommandent une fréquence minimale de quatre réunions par an. Bryan *et al.* (2004) affirment qu'un comité d'audit, qui se réunit plus de quatre fois par an, augmente la pertinence des bénéfices.

De plus, Vafeas (1999) a examiné empiriquement la relation entre l'activité du comité d'audit, mesurée par le nombre de réunions, et la valeur de l'entreprise à l'aide d'un échantillon d'entreprises soumises aux mesures d'exécution par la SEC. D'après cet auteur, le nombre de rencontres peut être bénéfique pour l'entreprise si les avantages tirés excèdent les coûts engagés. Vafeas (1999) considère, à la lumière de la théorie de l'agence, que la relation demeure floue; tout dépend des coûts associés pour garantir les réunions des comités d'audit. Dans le même ordre d'idées, l'étude effectuée par Abbott, Parker et Peters (2002) montre que les comités d'audit des entreprises soumises aux actes de renforcement de la SEC se réunissent moins fréquemment par rapport aux entreprises saines. Nous avons donc retenu l'hypothèse suivante :

Hypothèse 4 - *La qualité des bénéfices est positivement liée au nombre de rencontres du comité d'audit.*

Établissement d'une charte et qualité des bénéfices

Le BRC (1999) préconise la nécessité d'adopter une charte officielle approuvée par le conseil d'administration, qui doit préciser les responsabilités du comité d'audit, la composition du comité d'audit et définir la relation entre le comité et l'organe de gestion. Il n'existe pas de modèle préétabli, car chaque charte doit s'adapter aux conditions et caractéristiques particulières de chaque organisation. Dans l'établissement de la charte du comité, il faut trouver un équilibre entre le fait d'établir les meilleures pratiques à suivre et d'être trop rigide dans l'exécution de ces orientations. Cette charte, une fois établie, doit être révisée et mise à jour

périodiquement afin de l'adapter aux changements des conditions de l'entreprise. Les auteurs ont défini la charte officielle comme étant la délégation de la responsabilité de la part du conseil d'administration, ce qui permet aux membres du comité d'avoir une certaine autorité dans la prise de décision.

Il découle de ce qui précède que la charte du comité d'audit est importante pour l'exercice d'un contrôle efficace sur le processus d'établissement des états financiers. Voici donc l'hypothèse que nous avons retenue :

Hypothèse 5 - *La qualité des bénéfices est positivement liée à l'existence d'une charte dans laquelle le conseil d'administration définit les responsabilités du comité d'audit relativement à la supervision du processus d'établissement et de présentation des états financiers.*

Variables de contrôle

Pourcentage du capital détenu par le dirigeant

Selon Jensen et Meckling (1976), la détention par les cadres d'un pourcentage de propriété important leur permet d'apporter leur engagement et d'être plus attentifs aux conséquences de leurs actions sur leurs richesses. Ils affirment, en outre, que si le dirigeant détient une certaine proportion du capital, l'intérêt porté au rendement et à la qualité de l'information financière augmentera. En revanche, Klein (2002) remarque une corrélation positive entre la part du capital du dirigeant et la gestion de bénéfices. Enfin, Bryan et al. (2004) affirment que la part du capital détenue par le dirigeant n'influence pas la pertinence de l'information financière.

Ces études nous permettent de se prononcer sur l'hypothèse suivante :

Hypothèse 6 - *La part du capital détenue par le dirigeant est susceptible d'influencer (positivement ou négativement) la qualité de l'information financière.*

Cumul entre les fonctions de directeur général et de président du conseil

Plusieurs études empiriques ont relevé un effet négatif de ce cumul des fonctions de directeur général et de président du conseil sur le processus d'établissement des états financiers (Dechow et al., 1996; Park, 1998). Plus précisément, Dechow et al. (1996) ont constaté que les entreprises, où le dirigeant est aussi président du conseil d'administration, étaient plus susceptibles de subir des sanctions disciplinaires pour violation des principes comptables généralement admis, en particulier dans le cas des sociétés qui n'ont pas de comité d'audit. Nous avons donc retenu dans notre étude l'hypothèse suivante :

Hypothèse 7 - *La qualité du résultat est négativement liée au cumul par la même personne des rôles de chef de la direction et de président du conseil d'administration.*

Existence des actionnaires majoritaires

Les actionnaires majoritaires exercent typiquement un degré d'influence et de contrôle sur la société. Shleifer et Vishny (1986), Denis et Serrano (1996) ont affirmé que la concentration du capital augmentait l'efficacité du contrôle des cadres par les actionnaires. Dans le même ordre d'idées, Jeanjean (2000) et Rajgopal, Venhatachalam et Jiambalvo (1999) ont avancé que l'existence de ce type d'actionnaires fournit un mécanisme de contrôle pouvant empêcher une gestion des résultats. En revanche, Bryan et al. (2004) affirment que l'existence des actionnaires majoritaires influence négativement la pertinence de l'information financière. Ces études nous permettent de se prononcer sur l'hypothèse suivante :

Hypothèse 8 - *L'efficacité du comité d'audit et la qualité des bénéfices peuvent être influencées positivement par la présence des actionnaires majoritaires.*

Qualité de l'audit externe

DeAngelo (1981) suggère que les cabinets d'audit de plus grande envergure peuvent effectuer une vérification de meilleure qualité. Cette hypothèse est également partagée par d'autres chercheurs (Hogan, 1997; Palmarose, 1988; Felthan *et al.*, 1991; Defond et Jiambalvo, 1991). Nous avons donc retenu l'hypothèse suivante :

Hypothèse 9 - *Les grands cabinets d'audit jouent un rôle important dans la garantie de publication des résultats comptables.*

Échantillon et modèle à estimer

Notre étude empirique porte sur un échantillon composé de 100 entreprises américaines cotées pour une période allant de 2000 à 2004. Les données recueillies pour notre échantillon portent sur des données financières et des informations relatives aux caractéristiques de gouvernance. Les données sur la gouvernance proviennent des circulaires d'information (proxy statements) qui sont exigibles en vertu du règlement 14a-3(a) de la réglementation américaine sur les valeurs mobilières (*Securities Exchange Act de 1934*). Ces documents visent toute l'information sur la structure du conseil d'administration, du comité d'audit, la compétence des administrateurs ainsi que sur le processus de fonctionnement du comité d'audit.

Les données de gouvernance ainsi que les données financières propres à notre échantillon proviennent du site www.edgarscan.com. Les données boursières, quant à elles, sont issues du site www.finance.yahoo.com.

Pour mesurer l'effet de l'efficacité des comités d'audit sur la qualité des bénéfices comptables, nous allons dresser comme estimation l'équation suivante :

$$EQ_{k,i} = \gamma_0 + \gamma_1 INDCA_i + \gamma_2 CERTI_i + \gamma_3 EXPER_i + \gamma_4 REUN_i + \gamma_5 ENGAG_i + \gamma_6 CHART_i + \gamma_7 TAILCA_i + \gamma_8 INVESCA_i + \gamma_9 INVES_i + \gamma_{10} DUAL_i + \gamma_{11} ACDIRIG_i + \gamma_{12} AUEXT_i + \zeta_i$$

Avec :

EQ_{1,i} : Pertinence_i : Pertinence des bénéfices par société

EQ_{2,i} : Conservatisme_i : Niveau du conservatisme comptable par société

INDCA : Indépendance des membres du comité d'audit

CERTI : Éducation des membres du comité d'audit

EXPER : Expérience des membres du comité d'audit

TAILCA : Taille du comité d'audit

REUN : Fréquence des réunions des membres des comités d'audit

CHART : Existence de charte

INVESCA : Existence des actionnaires majoritaires détenant plus de 5 pour cent du capital au sein du comité d'audit

ACDIRIG : Pourcentage du capital détenu par le dirigeant

DUAL : Cumul des fonctions de directeur général et de président du conseil

INVES : Existence des actionnaires majoritaires détenant plus de 5 pour cent du capital

AUEXT : Qualité de l'audit externe

Résultats empiriques

Les statistiques descriptives des variables

Le tableau 1 résume les statistiques descriptives des différentes variables explicatives. Nous constatons que le pourcentage des membres indépendants dans le comité d'audit est en moyenne assez élevé avec une valeur égale à 96 pour cent. On pourrait conclure que les entreprises américaines ont tendance à n'inclure que des membres indépendants dans leur comité d'audit.

En moyenne, 21 pour cent des membres possèdent un titre professionnel en comptabilité ou dans les domaines connexes et 45 pour cent ont une expérience en comptabilité ou en finance ou autres expériences comparables. En plus, les comités d'audit de presque 98 pour cent des entreprises de notre échantillon contiennent quatre membres au moins et 88 pour cent d'entre elles se réunissent au moins quatre fois par année. Quant à la variable qualitative de cumul des fonctions de président du conseil et de dirigeant, 83 pour cent des sociétés de notre échantillon semblent combiner les fonctions.

Le pourcentage de la société typique de l'échantillon dont le capital est détenu par le dirigeant s'élève à 5,62 pour cent. Ce niveau est assez comparable à celui présenté dans des études antérieures (Peasnell *et al.*, 2000). Dans l'échantillon, près de 86 pour cent comptent au moins un détenteur externe de blocs qui ont une part excédant 5 pour cent.

Tableau 1- Analyse descriptive des variables explicatives

* Statistiques descriptives des variables qualitatives

Variables	Pourcentage	
	Modalité 0	Modalité 1
CERTI	79	21
EXPER	55	45
TAILCA	11	89
CHART	15	85
REUN	12	88
ENGA	47	53
DUAL	17	83
INVES	14	86
INVESCA	98	2
AUDEXT	18	82

*** Statistiques descriptives des variables quantitatives**

Variables	Moyenne	Médiane	Écart type	Minimum	Maximum
INDCA	96	100	15,05	0	100
ACDIRIG	5,62	1,05	11,31	0,0026	82,58

Le tableau 2 résume les statistiques descriptives des mesures de la qualité du résultat. La moyenne et l'écart type de la pertinence_i sont respectivement de 0,432 et de 0,314 alors que la moyenne et l'écart type du conservatisme_i sont respectivement de 2,816 et de 39,837.

Tableau 2 - Analyse descriptive des mesures de la qualité des bénéfices

Variables	N	Moyenne	Écart type	Minimum	Maximum
Pertinence	100	0,4320692	0,3142457	-150,2509	160,0286
Conservatisme	100	2,816842	39,83753	0,001347	0,9194

Analyse empirique

Nous commençons, tout d'abord, par vérifier le sens et la signification des corrélations entre les différentes mesures de la qualité du résultat et les différents déterminants de l'efficacité des comités d'audit. Ensuite, nous présenterons les modèles utilisés pour tester empiriquement cette relation.

La corrélation entre la qualité des bénéfices et l'efficacité du comité d'audit

Les tableaux 3, 4 et 5 présentent le sens ainsi que la signification de la corrélation entre les différentes mesures de la qualité des bénéfices, d'une part, et les différents déterminants de l'efficacité du comité d'audit, d'autre part, ainsi qu'entre les différentes mesures de la qualité des bénéfices.

Le tableau 3 montre que les deux mesures de la qualité des bénéfices sont fortement corrélées. En effet, la pertinence des bénéfices est positivement et significativement (au seuil de 1 pour cent) corrélée avec le niveau de lissage des bénéfices.

Tableau 3 - Corrélations entre les deux mesures de la qualité des bénéfices

Pertinence	Conservatisme	
Pertinence	1,0000	0,2934**
Conservatisme	0,2934**	1,0000

** La corrélation est significative à 1 pour cent.

Comme l'indique le tableau 4, les coefficients de corrélation sont sensiblement plus petits que 0,8 qui correspond à la limite tracée par Kennedy (1985), à partir de laquelle on commence généralement à avoir de graves problèmes de multi colinéarité. De ce fait, nous pouvons conclure l'absence de toute multi colinéarité, problématique, entre les variables explicatives.

Tableau 4 - Corrélations entre les variables explicatives

Le tableau 5 montre que la variable INDCA (indépendance des membres du comité d'audit) est positivement et significativement corrélée avec les deux mesures de la qualité des bénéfices et que les variables (CHART, REUN, TAILCA, INVESCA et AUEXT) sont positivement corrélées avec le niveau du conservatisme comptable.

Ces résultats préliminaires nous informent d'avance de l'existence d'une relation positive entre l'efficacité du comité d'audit et les mesures de la qualité des bénéfices surtout au niveau de conservatisme comptable. À partir de ces résultats préliminaires, nous avons cherché à approfondir notre étude en utilisant un modèle empirique dont les résultats sont présentés dans le paragraphe suivant.

Tableau 5 - Corrélations entre les déterminants de l'efficacité du comité d'audit et les mesures de la qualité des bénéfices

	Conservatisme	Pertinence
INDCA	0,4866**	0,2317*
CERTI	0,1231	0,1181
EXPER	0,1497	0,1640
REUN	0,4309**	0,0840
TAILCA	0,2466**	0,1312
CHART	0,4053**	0,1335
INVESCA	-0,2448**	-0,0547
ACDRIG	-0,0948	-0,1171
DUAL	0,0633	-0,0206
INVES	0,0575	-0,1007
AUEXT	0,3646**	0,0232

* la corrélation est significative à 5 pour cent

** la corrélation est significative à 1 pour cent

Régression linéaire entre la pertinence des bénéfices et l'efficacité des comités d'audit

La nature de la relation qui lie la pertinence des bénéfices comme mesure de la qualité des bénéfices aux différents déterminants de l'efficacité du comité d'audit est étudiée en utilisant une régression linéaire en coupe transversale de la façon suivante :

$$Pertinence_i = \gamma_0 + \gamma_1 INDCA_i + \gamma_2 CERTI_i + \gamma_3 EXPER_i + \gamma_4 REUN_i + \gamma_5 ENGAG_i + \gamma_6 CHART_i + \gamma_7 TAILCA_i + \gamma_8 INVESCA_i + \gamma_9 INVES_i + \gamma_{10} DUAL_i + \gamma_{11} ACDIRIG_i + \gamma_{12} AUDEXT_i + \zeta_i$$

La statistique de Durbin Watson, permettant le contrôle d'une éventuelle corrélation des erreurs, nous a permis de souligner que notre modèle est marqué par l'absence de corrélation des erreurs. Nous avons procédé au test de présence de l'hétéroscédasticité pour le test de Breusch-Pagan en tenant compte de l'hypothèse d'une variance constante. Nous avons souligné la présence d'une hétéroscédasticité. Ainsi, nous avons remédié à un tel problème en régressant le modèle moyennant l'estimateur de moindres carrés généralisés. En fait, les résultats marquent une différence minime par rapport à celle provenant d'une estimation par moindres carrés ordinaires.

Le panel A présente un coefficient R^2 ajusté de l'ordre de 22,14 pour cent. Nous pouvons dire que le pouvoir explicatif de ce modèle est significatif. Nous pouvons donc affirmer que les variables indépendantes utilisées dans ce modèle réussissent bien à expliquer le phénomène étudié, à savoir la pertinence des bénéficiaires.

Pour les variables INDCA, CERTI et EXPER, nous remarquons en s'appuyant sur les résultats illustrés en annexe qu'il existe une relation positive (0,013, 0,364 et 0,363) et statistiquement significative à un niveau de confiance (5 pour cent, 5 pour cent et 1 pour cent) entre ces variables et la pertinence des bénéficiaires. Nous pouvons donc conclure que les variables explicatives INDCA, CERTI et EXPER sont, conformément à nos prévisions, positivement corrélées à la qualité des bénéficiaires.

PANEL A. Mesures de la qualité des bénéficiaires : Pertinence_i

Signe prévu	Valeur estimée	T de Student	Signification	
INDCA	+	,0137251	2,11	0,037
CERTI	+	3647972	2,14	0,035
EXPER	+	,3633469	2,74	0,007
TAILCA	+/-	-,207657	-0,78	0,438
INVESCA	+	-,0038818	-0,01	0,993
REUN	+	,067655	0,30	0,762
CHART	+	,4336843	2,17	0,033
AUDEXT	+	,1534333	0,56	0,574
ACDIRIG	+/-	-,0067103	-1,2	0,233
DUAL	-	-,1030359	-0,60	0,552
INVES	+	-,4266025	-1,53	0,130
R^2 ajustée	% 22,14			
Ficher	3,56			

Dwstat

Durbin-Watson d-statistic (12, 100) = 1,682351

Hetest

Breusch-Pagan / Cook-Weisberg test for heteroskedasticity

Ho : Variance constante

Variabes : valeurs de pertinence

chi2(1) = 0,04

Prob > chi2 = 0,8405

Pour la variable « taille du comité d'audit » notée (TAILCA), nous avons pu constater à la lumière de nos résultats que cette variable n'est pas statistiquement significative (-0,78). Cela signifie que la pertinence des bénéfiques ne peut pas être affectée par la taille du comité d'audit et il en va de même pour la variable INVESCA.

Pour les variables correspondant à l'activité du comité d'audit, seule l'existence de la charte améliore la pertinence des bénéfiques. En effet, le modèle de régression affiche, conformément aux attentes, un coefficient estimé positif (0,433) et statistiquement significatif (0,033). Le nombre de réunions du comité d'audit n'affecte pas la pertinence des bénéfiques.

En conclusion, les résultats dégagés de l'étude de la relation entre la pertinence des bénéfiques comptable, comme mesure de la qualité des bénéfiques, et l'efficacité du comité d'audit permettent de dire que l'indépendance, l'expérience et l'expertise du comité d'audit influencent positivement la pertinence des bénéfiques et elles améliorent donc la qualité des bénéfiques. De plus, l'existence d'une charte affecte positivement et significativement la pertinence des bénéfiques.

Régression linéaire entre le niveau de conservatisme des bénéfiques et l'efficacité des comités d'audit

La nature de la relation qui lie le niveau de conservatisme comme mesure de la qualité des bénéfiques aux différents déterminants de l'efficacité du comité d'audit est étudiée en utilisant une régression linéaire en coupe transversale suivante :

$$\text{conservatisme}_i = \gamma_0 + \gamma_1 \text{INDCA}_i + \gamma_2 \text{CERTI}_i + \gamma_3 \text{EXPER}_i + \gamma_4 \text{REUN}_i + \gamma_5 \text{ENGAG}_i + \gamma_6 \text{CHART}_i + \gamma_7 \text{TAILCA}_i + \gamma_8 \text{INVESCA}_i + \gamma_9 \text{INVES}_i + \gamma_{10} \text{DUAL}_i + \gamma_{11} \text{ACDIRIG}_i + \gamma_{12} \text{AUDEXT}_i + \zeta_i$$

La statistique de Durbin Watson, permettant le contrôle d'une éventuelle corrélation des erreurs, nous a permis de soulever que le modèle est marqué par la présence d'une auto-corrélation. Nous avons procédé au test de présence de l'hétéroscédasticité dans le cadre du test de Breusch-Pagan en tenant compte de l'hypothèse d'une variance constante. Nous avons constaté que notre modèle n'admet pas ce problème. Ainsi, nous avons régressé notre modèle selon une régression par moindres carrés ordinaires.

Le panel B présente un coefficient R^2 ajusté de l'ordre de 0,4059. Nous pouvons dire que le pouvoir explicatif de ce modèle est significatif. Nous pouvons donc affirmer que les variables indépendantes utilisées dans ce modèle réussissent bien à expliquer le phénomène étudié, à savoir le niveau du conservatisme comptable.

PANEL B. Mesures de la qualité des bénéfices : Conservatisme

Signe prévu	Valeur estimée	T de Student	Signification	
INDCA	+	,8891686	2,65	0,009
CERTI	+	24,51388	2,79	0,007
EXPER	+	6,325668	0,92	0,358
TAILCA	+/-	-28,78895	-2,09	0,039
INVESCA	+	-24,25176	-0,99	0,325
REUN	+	24,05166	2,10	0,039
CHART	+	30,48844	2,95	0,004
AUDEXT	+	30,85303	2,20	0,030
ACDIRIG	+/-	-,3293989	-1,14	0,256
DUAL	-	-1,395768	-0,16	0,876
INVES	+	-24,77483	-1,72	0,089
R ² ajustée	40,59 %			
Ficher	7,15			

dwstat

Durbin-Watson d-statistic (12, 100) = 2,178471

hettest

Breusch-Pagan / Cook-Weisberg test for heteroskedasticity

Ho : Variance constante

Variables : valeurs pertinentes de conservatisme

chi2(1) = 11,34

Prob > chi2 = 0,0008

Pour les variables INDCA, CERTI et EXPER, nous remarquons en s'appuyant sur les résultats illustrés dans le Panel B qu'il existe une relation positive (0,889, 24,513, 6,325) et cette relation est statistiquement significative à un niveau de confiance de 1 pour cent, 1 pour cent entre les variables INDCA, CERTI et le conservatisme comptable. Étant donné que le niveau du conservatisme des bénéfices est fonction de la qualité des bénéfices, nous pouvons conclure que les variables explicatives INDCA et CERTI sont, conformément à nos prévisions, positivement corrélées à la qualité des bénéfices. Cependant, la relation entre la variable EXPERT et le niveau du conservatisme comptable n'est pas significative (0,92). Ce résultat indique qu'il ne suffit pas, pour les membres du comité d'audit, d'avoir une expérience leur permettant de comprendre les états financiers, mais il est impératif d'avoir des diplômes en comptabilité ou en finance pour pouvoir favoriser les pratiques comptables conservatrices et améliorer la qualité des bénéfices.

Pour la variable TAILCA, nous avons pu constater, à la lumière de nos résultats, que la relation entre la taille du comité d'audit et le degré du conservatisme comptable est statistiquement significative (0,039).

Pour les variables correspondant à l'activité du comité d'audit, le modèle de régression affiche, conformément aux attentes, des coefficients estimés positifs. Ainsi, les variables REUN et CHART influencent positivement (24,051, 30,488) et significativement (0,039, 0,004) le niveau du conservatisme comptable; elles permettent donc d'améliorer la qualité des bénéfiques.

Pour les variables de contrôle, nous avons constaté qu'uniquement la variable correspondant à la qualité de l'auditeur externe est conforme à nos prévisions. En effet, le modèle de régression affiche, conformément aux attentes, un coefficient estimé positif (30,853) et statistiquement significatif (0,030). De plus, nous constatons que les variables qui expriment l'influence exercée par le dirigeant n'influence pas le niveau du conservatisme comptable.

En conclusion, les résultats dégagés de l'étude de la relation entre le niveau du conservatisme comptable, comme mesure de la qualité des bénéfiques, et l'efficacité du comité d'audit permettent de dire que l'indépendance et l'expertise du comité d'audit affectent positivement le niveau de conservatisme, ce qui permet donc d'améliorer la qualité des bénéfiques. On en déduit également que la taille de comité d'audit affecte le conservatisme. De plus, l'existence d'une charte et une fréquence minimale de quatre réunions affectent positivement et significativement le niveau de conservatisme comptable; en favorisant donc les pratiques comptables conservatrices, l'efficacité de l'activité du comité d'audit améliore la qualité des bénéfiques.

Conclusion

Dans le cadre de cette étude, nous avons examiné si l'efficacité du comité d'audit arrive à améliorer la qualité des bénéfiques comptables mesurée à l'aide de deux approches différentes de mesure, soit la pertinence et le niveau de conservatisme comptable. Les résultats qui ressortent nous indiquent l'importance du rôle joué par le comité d'audit pour obtenir des états financiers de qualité. En effet, les résultats de notre recherche montrent qu'un comité d'audit efficace permet d'améliorer la qualité des bénéfiques.

De ce fait, nous avons constaté que l'indépendance du comité d'audit renforce davantage sa mission de contrôle du processus financier et, par conséquent, l'information comptable et financière bénéficie d'une meilleure qualité. Nous avons pu montrer aussi que l'existence au moins d'un membre du comité d'audit possédant un titre professionnel en comptabilité ou dans un domaine connexe ou possédant une expérience dans le domaine comptable ou financier permet d'améliorer la qualité des bénéfiques. En plus, nos résultats montrent que l'existence d'une charte améliore significativement la qualité des bénéfiques comptables.

Par ailleurs, bien que les résultats de cette étude contribuent à une compréhension de la relation entre l'efficacité de comité d'audit et la fiabilité des états financiers dans un contexte américain, leur utilisation est moins directe pour expliquer une telle relation dans d'autres environnements nationaux. Des recherches futures seraient souhaitables pour vérifier si cette relation s'explique de la même manière dans d'autres pays. En outre, une étude comparative entre un certain nombre de pays, surtout entre les pays développés et les pays en voie de développement, serait intéressante.

*Mohamed Ali Zarai, Institut Supérieur de Gestion de Tunis, courriel : zaraimedali@yahoo.fr.
Wided Bettabai, Institut Supérieur de Gestion de Tunis, courriel : bettabai_wided@yahoo.com*

Bibliographie

Abbott, L.J., S. Parker et G. Peters, 2002, « Audit Committee Characteristics and Financial Misstatement: A Study of the Efficacy of Certain Blue Ribbon Committee Recommendations », document de travail.

Abbott, L.J., Y. Park et S. Parker, 2000, « The Effects of Audit Committee Activity and Independence on Corporate fraud », *Managerial Finance*, vol. 26, no. 11, p. 55-67.

Abdolmohammadi, M.J et E.S. Levy, 1992, « Audit Committee Members' Perception of their Responsibilities », *Internal Auditing*, summer, p. 53-63.

Anderson, L., N. Deli et L. Gillan, 2003, « Boards of Directors, Audit Committees and Information Content of Earnings », document de travail, University of Delaware.

Arthur Andersen & Co., 1994, « Global Best Practices for Audit Committees », Chicago, IL: Arthur Andersen & Co.

Barth, M.E., W.H. Beaver et W. Landsman, 1998, « Relation Valuation Roles of Equity Book Value and Net Income as a Function Health », *Journal of Accounting and Economics*, vol. 25, p. 1-34.

Basu, S., 1997, « The Conservatism Principle and Asymmetric Timeliness of Earnings », *Journal of Accounting and Economics*, vol. 24, p. 3-37.

Beasley, M.S., 1996, « An Empirical Analysis of the Relation between the Board of Director Composition and Financial Statement Fraud », *The Accounting Review*, vol. 71, p. 433-465.

Beasley, M.S., J.V. Carcello, D.R. Hermanson et P.D. Lapidès, 2000, « Fraudulent Financial Reporting: Consideration of Industry Traits and Corporate Governance Mechanisms », *Accounting Horizons*, vol. 14, no. 4, p. 441-454.

Blue Ribbon Committee, 1999, « Report and Recommendations of the Blue Ribbon Committee on Improving the Effectiveness of Corporate Audit Committees », *New York Stock Exchange and National Association of Securities Dealers*, New York.

Boonlert-U-Thai, 2005, « Earnings Attributes and Investors Protection: International Evidence », School of Accounting, Oklahoma State University.

Bradbury, M., 1990, «The Incentives for Voluntary Audit Committee Formation », *Journal of Accounting and Public Policy*, vol.. 9, p. 19-36.

Braiotta, L., 1986, « The Audit Committees: An International Survey », *The Corporate Board*, mai/juin, p. 18-23.

Bryan, D., M.H. Liu et S.L. Tiras, 2004, « The Influence of Independent and Effective Audit Committees on Earnings Quality », document de travail.

Bushman, R.M., Q. Chen, E. Engel et A. Smith, 2003, « Financial Accounting Information, Organizational Complexity and Corporate Governance Systems », document de travail, University of North Carolina, Duke University et University of Chicago.

Carcello, J.V. et T.L. Neal, 1997, « Audit Committee Characteristics and Auditor Reporting », document de travail, The University of Tennessee.

Carcello, J.V. et T.L. Neal, 2000, « Audit Committee Composition and Auditor Reporting », *The Accounting Review*, vol. 75, octobre, p. 453-467.

Chtourou, M.S., J. Bédard et L. Courteau, 2001, « Corporate Governance and Earnings Management », document de travail, Université de Laval.

- Cohen, J., J. Krishnamoorthy et A. Wright, 2002, « Corporate Governance and the Audit Process », *Contemporary Accounting Research*, vol. 19, p. 573-594.
- Collins, D., E. Maydew et I. Weiss, 1997, « Changes in the Value-relevance of Earnings and Book Values over the Past Forty Years », *Journal of Accounting and Economics*, vol. 24, p. 39-67.
- Coopers & Lybrand, 1995, « Audit Committee Guide », New York, NY: Coopers & Lybrand.
- DeAngelo, L.E., 1981, « Auditor Size and Audit Quality », *Journal of Accounting and Economics*, décembre, p. 183-199.
- Dechow, P., 1994, « Accounting Earnings and Cash Flows as Measures of Firm Performance: The Role of Accounting Accruals », *Journal of Accounting and Economics*, no. 18, p. 3-42.
- Dechow, P., R. Sloan et A. Sweeney, 1996, « Causes and Consequences of Earnings Manipulation: An Analysis of Firms Subject to Enforcement Actions by the SEC », *Contemporary Accounting Research*, vol. 13, p. 1-36.
- Dechow, P., S. Kothari et R. Watts, 1998, « The Relation between Earnings and Cash Flows », *Journal of Accounting and Economics*, vol. 25, p. 133-168.
- Defond, M. L. et J. Jiambalvo, 1991, « Incidence and Circumstances of Accounting Errors », *The Accounting Review*, vol. 66, p. 643-655.
- Denis, J. et M. Serrano, 1996, « Active Investors and Management Turnover Following Unsuccessful Control Contests », *Journal of Financial Economics*, vol. 40, p. 239-266.
- DeZoot, T., 1997, « An Investigation of Audit Committees' Oversight Responsibilities », *Abacus* 33, septembre, p. 208-227.
- Dimaggio, J. et W. Powell, 1983, « The Iron Cage Revisited: Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organizational Fields », *American Sociological Review*, vol. 45, no. 1, p. 140-160.
- Felo, A.J., S. Krishnamurthy et S.A. Solieri, 2003, « Audit Committee Characteristics and the Perceived Quality of Financial Reporting: An Empirical Analysis », document de travail.
- Feltham, G. et J.A. Ohlson, 1995, « Valuation and Clean Surplus Accounting for Operating and Financial Activities », *Contemporary Accounting Research*, vol. 11, p. 689-731.
- Feltham, G. et J.A. Ohlson, 1995, « Valuation and Clean Surplus Accounting for Operating and Financial Activities », *Contemporary Accounting Research*, vol. 11, p. 689-731.
- Francis, J. et K. Schipper, 1999, « Have Financial Statements Lost their Relevance? », *Journal of Accounting Research*, vol. 37, p. 319-352.
- Francis, J., R. LaFond, P. Olsson et K. Schipper, 2003, « Earnings Quality and the Pricing Effects of Earnings Patterns », document de travail, Duke University, p. 53.
- Givoly, D. et C. Hayn, 2000, « The Changing Time-Series Properties of Earnings, Cash Flows and Accruals: Has Financial Reporting Become More Conservative? », *Journal of Accounting & Economics*, vol. 29, no. 3.
- Hermanns, S., 2005, « Financial Information and Earnings Quality: a Literature Review », document de travail.
- Hogan, C.E., 1997, « Costs and Benefit of Audit Quality in the IOP Market: A Self Selection Analysis », *Accounting Review*, vol. 72, p. 67-86.

- Jeanjean, T., 2000, « La théorie positive de la comptabilité : une revue des critiques », Université IX Paris Dauphine.
- Jensen, M.C. et W.H. Meckling, 1976, « Theory of the Firm, Managerial Behaviour, Agency Costs and Ownership Structure », *Journal of Financial Economics*, vol. 3, p. 305-360.
- Kalbers L.P. et T.J. Fogarty, 1998, « Organizational and Economic Explanations of Audit Committee Oversight », *Journal of Managerial Issues*, vol. 10, p. 129-151.
- Kalbers, L.P. et T.J. Fogarty, 1993, « Audit Committee Effectiveness: An Empirical Investigation of the Contribution of Power », *Auditing: A Journal of Practice and Theory*, 12, printemps, p. 24-49.
- Keasey, K. et M. Wright, 1993, « Issues in Corporate Accountability and Governance: An Editorial », *Accounting and Business Research*, vol. 23, p. 291-303.
- Klein, A., 2002, « Audit Committee, Board of Director Characteristics, and Earnings Management ». *Journal of Accounting and Economics*, vol. 33, no. 3, p. 375-400.
- Knapp, M.C., 1987, « An Empirical Study of Audit Committees Support for Auditors Involved in Technical Disputes with Client Management », *The Accounting Review*, vol. 12, no. 3, p. 578-588.
- KPMG, 1999, « Shapping the Audit Committee Agenda », KPMG, LLP.
- Lee, T. et M. Stone, 1997, « Economic Agency and Audit Committee : Responsibilities and Membership Composition », *International Journal of Auditing*, vol. 1, p. 97-116.
- Lev, B., 1989, « On the Usefulness of Earnings and Earnings Research: Lessons and Directions from Two Decades of Empirical Research », *Journal of Accounting Research*, vol. 27, p. 153.
- Levitt, A., 1998, « The Numbers Game », *Remarks Delivered at the NYU Center for Law and Business*, septembre 28.
- Mautz, R. et F.L. Neuman, 1970, « Corporate Audit Committees », Urbana University of Illinois.
- Mautz, R. et F.L. Neuman, 1977, « Corporate Audit Committees », *Policies and practices*. Ernest & Ernest.
- McMullen, D. et K. Raghunandan, 1996, « Enhancing Audit Committee Effectiveness », *Journal of Accountancy*, vol. 182, no. 2, p. 79-81.
- McMullen, D., 1996, « Audit Committee Performance: An Investigation of the Consequences Associated with Audit Committees », *Auditing: A journal of Practice and Theory*, vol. 15, p. 87-103.
- Menon, K. et J.D. Williams, 1994, « The Uses of Audit Committees for Monitoring », *Journal of Accounting and Public Policy*, p. 121-139.
- NCCFR, 1999, « National Commission on Fraudulent Financial Reporting », Report of Commission on Fraudulent Financial Reporting.
- Park, Y., 1998, « Audit Committees, Corporate Governance, and Auditor Litigation », document de travail, University of Pittsburgh.

Penman, S.H. et X.J. Zhang, 2002, « Accounting Conservatism, the Quality of Earning and Stocks Returns ». *The Accounting Review*, vol.77, no. 2, p. 226-237.

Pincus, K., M.Rusbarsky et J. Wong, 1989, « Voluntary Formation of Corporate Audit Committees among NASDAQ Firms », *Journal of Accounting and Public Policy*, vol. 8, p. 239-265.

Price Waterhouse, 1993, « Improving Audit Committee Performance: What Works Best », Altamonte Springs, FL : Institute of Internal Auditors Research Foundation.

Qin, B., 2005, « The Influence of Audit Committee Financial Expertise on Earnings Quality: An Empirical Research », Department of Accountancy, Faculty of Economics and Business Administration, Tilburg University.

Rajgopal, S., M. Venhatachalam et J. Jiambalvo, 1999, « Is Institutional Ownership Associated with Earnings Management and the Extent to Which Stock Prices Reflect Future Earnings? », document de travail.

Rittenberg, L.E. et R.D. Nair, 1993, « Improving the Effectiveness of Audit Committees », Montvale, NJ : Institute of Management Accountants.

Schipper, K. et L. Vincent, 2003, « Earnings Quality », *Accounting Horizons*, supplement, p. 97-110.

Scott, R., 1987, « The Adolescence of Institutional Theory », *Administrative Science Quarterly*, vol. 32, p. 493-511.

Scott, R., 1991, « Unpacking Institutional Arguments », *The New Institutionalism dans Organizational Analysis*.

Scott, R., 1995, « Institutions and Organizations », California : Sage Publications.

Spira, L., 1999a, « Ceremonies of Governance: Perspectives on the Role of Audit Committee », *Journal of Management and Governance*, vol. 3, p. 231-260.

Spira, L. 1999b, « Independence in Corporate Governance: The Audit Committee Role », *Business Ethics. A European Review*, vol. 8, no. 4, p. 262-273.

Spira, L., 2003, « Audit Committees: Begging the Question? », *Corporate Governance: An International Review*, vol. 11, p. 180-188.

Vafeas, N., 1999, « Board Structure and the Informativeness of Earnings », *Journal of Financial Economics*, vol. 53.

Verschoor et C. Curtis, 1993, « Benchmarking the Audit Committee », *Journal of Accountancy*, vol. 176, no. 3, p. 59-64.

Viénot, M., 1995, « Le conseil d'administration des sociétés cotées », *Document Association française des entreprises privées (AFEP) et Conseil national du patronat français (CNPFF)*, juillet, Paris.

Viénot, M., 1999, « Rapport du comité sur le gouvernement d'entreprise présidé par M. Marc Viénot », *Document Association française des entreprises privées (AFEP) et Mouvement des entreprises de France (MEDEF)*, juillet, Paris.

Wolnizer, P.W., 1995, « Are Audit Committees Red Herrings? », *Abacus*, p. 45-66.

Zuker, Lynne G., 1983, « Organisations as Institutions », *Research in the Sociology of Organization*, vol. 2, p. 1-47.

Zuker, Lynne G., 1987, « Institutional Theories of Organizations », *Annual Review of Sociology*, vol. 13, p. 443-464.

Annexe - Mesure des variables

Variables		Mesures	
Variable dépendante : <i>Qualité des bénéfices</i> $EQ_{k,i}$		$EQ_{1,i}$: pertinence _i : pertinence des bénéfices par société	
		$EQ_{2,i}$: conservatisme _i : niveau de conservatisme par société	
Variable indépendante	Caractéristiques du comité d'audit	INDCA : Indépendance des membres du comité d'audit	le pourcentage d'administrateurs externes indépendants dans le comité
		CERTI : Études des membres du comité d'audit	1 si un membre au moins possède un titre professionnel en comptabilité ou dans les domaines connexes, 0 dans la négative
		EXPER : Expérience des membres du comité d'audit	1 si un membre au moins possède une expérience en comptabilité ou en finance ou autres expériences comparables, 0 dans la négative
		TAILCA : Taille du comité d'audit	1 si le nombre de membres est au moins égal à 3, 0 dans la négative
		REUN : Fréquence des réunions des membres des comités d'audit	1 si le comité d'audit se réunit au moins 4 fois par année, 0 dans la négative
		CHART : Existence de charte	1 s'il existe une charte, 0 dans la négative
		INVESCA : Existence des actionnaires majoritaires détenant plus de 5 % du capital au sein du comité d'audit	1 s'il existe un actionnaire majoritaire qui a plus de 5 % du capital au sein du comité d'audit, 0 dans la négative
		Variables de contrôle	ACDRIG : Niveau de propriété du dirigeant
	DUAL : Cumul entre les fonctions du directeur général et du président du conseil		1 s'il y a cumul, 0 dans la négative
	INVES : Existence des actionnaires majoritaires détenant plus de 5 % du capital		1 s'il existe un actionnaire majoritaire qui a plus de 5 % du capital, 0 dans la négative
	AUEXT : Qualité de l'audit externe		une variable dichotomique dont la valeur est 1 si l'auditeur externe appartient aux 6 plus importantes sociétés, 0 dans la négative